

Inauguration du CER d'Isbergues

Le 20 Octobre 2022

Le Centre Educatif Renforcé situé au 4 rue de Mazinghem est un lieu d'accueil pour les jeunes de 13 à 18 ans (filles et garçons), il est destiné à la prise en charge exclusive de mineurs délinquants multirécidivistes ou multi-réitérant placé dans la structure dans le cadre pénal.



LA RENOVATION

« Il était devenu important de transformer radicalement ce site »

Le C.E.R a fait l'objet d'une importante rénovation débutée en septembre 2021 pour se terminer en mars 2022. Il était devenu important de transformer radicalement ce site car si son emplacement apparaissait judicieux, les locaux étaient inadaptés au fonctionnement du centre. La nécessité de donner aux jeunes la possibilité de séjourner dans des locaux fonctionnels, était primordial tout en permettant aux professionnels qui les prennent en charge de remplir leurs missions dans de bonnes conditions.

LE CER : UN LIEU D'ACCUEIL QUI DONNE UNE REELLE ENVIE D'EVOLUER ET DE MIEUX ENVISAGER L'AVENIR.



Tout le bâtiment a été retravaillé : la disposition des chambres, des lieux d'activités, la cuisine, la salle de sport, la salle de détente, l'implantation des bureaux, l'accès aux différentes parties du bâtiment et la circulation à l'intérieur des locaux.

Aujourd'hui les sessions ont repris dans un cadre repensé permettant d'accompagner les jeunes de la meilleure façon possible.

Le mode de fonctionnement du CER se décline en session de 13 semaines divisées en 3 temps (6 jeunes par session) :

- Phase 1 : La rupture, une phase pendant laquelle les jeunes retrouvent des ateliers à « l'interne » sans activités extérieures, les jeunes sont coupés de leur environnement, ils arrivent dans un nouveau cadre de vie avec des personnes qu'ils ne connaissent pas (des activités cuisine, sportives, des chantiers de rénovation ou d'espaces verts, activité de journal, le code de la route, débats sur le cinéma, et séances d'Arts plastiques leur sont programmés). Un atelier « santé » (bilan santé, sensibilisation collective aux addictions, entretien individuel et psychologique). Un atelier « famille » (rencontre avec les familles et visite à domicile). L'atelier « séjour de dégageant » (avec la découverte d'une région, création d'une cohésion de groupe et l'évaluation des compétences des jeunes), l'atelier « scolarité » (insertion, remise à niveau scolaire, création de CV et rédaction de lettre de motivation).

- Phase 2 : la remobilisation. Le maintien de l'activité à « l'interne », séjour de « dégageant » (avec toujours la découverte de région, et en plus le dépassement de soi en favorisant l'autonomie). « La scolarité » (stages de découverte en entreprise, poursuites des démarches d'insertion, la définition du projet), la poursuite de versant « santé ». Le « travail avec le magistrat » (Rédaction de rapport intermédiaire, CCPC, participation éventuelle lors du DIPIC, temps d'échanges avec le Milieu ouvert). Travail avec « la famille », les activités à « l'externe » (atelier sculpture, atelier équestre, sensibilisation à la citoyenneté avec l'entretien des espaces publics, ramassage des déchets et nettoyage du littoral).

Phase 3 : séjour de dégageant (découverte d'une région, asseoir les acquis de la session). « Scolarité/insertion » (immersion professionnelle en lien avec le projet CER) travail avec « le magistrat » (rédaction du rapport de fin de placement, projet de

« Aujourd'hui les sessions ont repris dans un cadre repensé »

sortie avec le Milieu ouvert), travail avec la « famille (synthèse finale en présence du milieu ouvert et de la famille). La réinsertion.

ASSOCIATION ABCD

Centre Educatif Renforcé

4 rue de Mazinghem

62330 Isbergues, France